



Cornelia E. Nauen \*

\* Commission Européenne  
 Direction Générale de la Recherche  
 SDME 1/117  
 1049 Bruxelles - Belgique  
 Tél: +32-2-299 25 73 Fax: +32-2-296 62 52  
 E-mail cornelia.nauen@cec.eu.int

**A**u cours de la dernière décennie de l'ancien siècle un certain nombre de cadres institutionnels très importants ont été formalisés ou sont entrés en vigueur. Ils vont influencer les futures générations sur la façon de réfléchir aux problèmes des océans et les ressources aquatiques et les écosystèmes en général. On peut citer entre autres le Droit de la mer, l'Agenda 21 du Sommet de la Terre à Rio en 1992, la Convention sur la diversité biologique et le Code de conduite pour une pêche responsable. L'ampleur de l'adhésion formelle des membres à ces codes et accords continue à se développer au fur et à mesure que leurs principes clés sont confirmés à nouveau dans un nombre croissant de fora de dialogue et d'organisations internationales.

Malgré ces développements cognitifs et juridiques positifs, la crise globale de la pêche est devenue plus grave. Des fonctionnalités entières d'écosystème ont été perdues, leurs productivité et leur résistance se sont réduites, les situations socio-économiques des populations dépendant de tels écosystèmes se sont aggravées et les opportunités futures ont sévèrement été compromises.

L'aquaculture a été promue un certain temps en tant qu'alternative possible de la dégradation de la pêche et des statistiques officielles de la FAO font état d'accroissements de proportions plutôt étonnantes au cours des 15 dernières années, en grande partie déterminées par des augmentations signalées en provenance de Chine. Malgré les recherches effectuées, il existe une dépendance continue de la culture des espèces carnivores des pêches pour l'alimentation ainsi que de concurrence sur les marchés entre l'aquaculture et la pêche. Les deux sous-secteurs sont ainsi mieux considérés ensemble plutôt que séparément comme cela arrive dans la littérature.

D'autres éléments moteurs importants influençant les perceptions du public, les cadres réglementaires et les investissements concernant des ressources aquatiques sont des questions de commerce international et de sûreté alimentaire. Ceux-ci ne sont mentionnés ici que brièvement sans être élaborés plus en détail à ce niveau.

Le commerce international a fortement augmenté au cours des trois dernières décennies et avait atteint plus de 40% de la production nominale globale dans le milieu des années 1990; la FAO a récemment signalé une réduction de ce pourcentage. Cependant le commerce reste un élément moteur très puissant.

Les questions de sûreté des aliments éclatent constamment à l'ordre du jour des politiques publiques. Une série de scandales récents au niveau de l'alimentation influence la confiance générale des consommateurs dans l'industrie alimentaire de même que la contribution des fruits de mer aux intoxications alimentaires. Celles-ci peuvent avoir une incidence sur la demande si elles ne sont pas résolues correctement.

Pourquoi l'écart entre le cadre réglementaire international et la dégradation continue de l'écosystème, l'introduction accélérée d'espèces, le conflit social, l'utilisation non durable et des pratiques de sûreté alimentaire ne diminue-t-il pas? Non seulement nous connaissons une crise globale de la pêche, mais aussi une crise de gouvernance. N'est-il pas opportun de nous poser des questions plutôt que nous précipiter vers des solutions rapides? Des questions à poser dans ce contexte sont:

- Disposons-nous de concepts nécessaires pour réaliser les grands principes des cadres internationaux?
- De quelles approches et méthodes disposons-nous déjà qui soient particulièrement adaptées pour traduire ces principes dans des lignes de conduite?
- Quels indicateurs déjà disponibles permettent l'évaluation de la politique et la gestion?
- Quels secteurs exigent une attention prioritaire pour la future recherche conceptuelle et des indicateurs?

On s'attend que la recherche ait l'attitude curieuse requise pour traiter de la complexité à laquelle nous sommes confrontés. Ce numéro final du *Bulletin* donne une petite sélection des questions et des tentatives de réponses du programme de l'UE beaucoup plus vaste de coopération scientifique et technologique internationale (INCO) avec les économies en développement et émergentes dans la recherche pour la durabilité.

Il illustre des efforts pour construire des liens plus forts entre la création de connaissance grâce à l'effort scientifique et l'action. De telles ambitions visent à rapprocher la recherche plus de la société. Cela entraîne un changement d'approche déterminée par l'offre vers celle plus axée sur la demande. Une dimension connexe est le rôle d'anticipation de la science. Cela implique qu'elle travaille sur des horizons de temps bien au-delà des impératifs de gestion à court terme. Cela peut poser des problèmes là où des demandes multiples vis-à-vis des ressources publiques limitées mènent à la priorité pour l'action à court terme sur l'état de préparation à long terme en vue du changement, une question particulièrement aiguë dans la plupart des pays en développement, mais qui ne se limite nullement à eux.

Il deviendra également de plus en plus critique de construire des ponts entre les différentes formes de connaissance. La connaissance scientifique est particulièrement importante, mais, de nombreuses autres codifications valables de connaissance existent. Une communication plus efficace entre les systèmes de connaissance peut appuyer des avancements dans la formulation des politiques et l'action sur le terrain.

Dans ce contexte, la recherche de durabilité exige que la science devienne plus préoccupée par et prenne davantage de responsabilité pour mettre la connaissance scientifique à la disposition du public dans son ensemble. De même, le processus de décision exige une base de participation plus large afin de conférer la légitimité qui permet des résultats désirés.

Un exemple illustrant une manière de répondre à ces besoins est FishBase sur le Web. Dépassant les approches de projet qui finançaient son développement au cours des 10 premières années avec des contributions majeures de l'UE, FishBase sera à présent maintenu et développé dans le domaine public par un consortium international ouvert de musées, d'instituts de recherche et d'organismes internationaux avec un mandat sur les ressources aquatiques vivantes. Des approches de partenariat comme celle-là deviennent des modèles pour l'avenir.

Ce numéro est la dernière édition du *Bulletin*. Puisque les rapports entre les acteurs des différentes régions du monde évoluent, le défi des partenariats pour la création et le partage des connaissances en faveur de l'action pour la durabilité exigera de nouvelles expressions. Nous aimerions remercier tous les lecteurs et auteurs qui ont permis autant durant ce long voyage. ■